

Directives reçues de la commune de Watermael- Boitsfort

Watermael-Boitsfort, le 30 novembre 2015

DIRECTIVES DE SECURITE -alerte 3

Mesdames, Messieurs,

Suite à la décision de l'OCAM de baisser le niveau d'alerte à 3, les directives de sécurité sont adaptées dans tous les établissements scolaires et les crèches, et ce jusqu'à nouvel ordre. Seules les mesures de sécurité suivantes restent d'application.

- Renforcer le personnel à l'entrée de l'école / de la crèche au moment de l'entrée et de la sortie des classes ;
- Dans les écoles, ne laisser entrer que les élèves et le personnel de l'école (aucun parent, frères/ soeurs)
- Veiller à ce que les portes soient fermées à clé dès le début des cours au moment de la sonnerie et jusqu'à la fin des cours ;
- Des patrouilles de police continueront à circuler aux alentours des écoles et des crèches.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal, L'Echevine déléguée,

Etienne Tihon

Anne Depuydt